Lettre ouverte à
Monsieur le Maire de Saint-Brieuc

Monsieur le Maire,

À la suite de l'annonce de l'organisation des États généraux de la vie associative à Saint-Brieuc, nous souhaitons porter à votre connaissance que nous avons élaboré un plaidoyer afin de contribuer pleinement à la démarche engagée par la Ville de Saint-Brieuc.

Nous saluons l'initiative d'ouvrir un temps de réflexion sur l'avenir de la vie associative briochine. Dans un contexte de contraintes financières que nous savons réel, il nous semble essentiel que cette réflexion permette de dépasser la seule question des moyens et des économies à réaliser, pour interroger collectivement la place, le rôle et la contribution des associations à la vie de notre ville. Les associations sont des actrices essentielles de la cohésion sociale, de la solidarité, de la culture, du sport, de l'éducation, de la citoyenneté et de la vitalité de nos quartiers. Elles sont également des employeurs, des espaces d'engagement et des lieux indispensables à la vie démocratique locale. Leur avenir ne peut donc se résumer à une adaptation aux contraintes budgétaires : il doit faire l'objet d'une ambition partagée.

À travers ce plaidoyer, nous exprimons notre volonté de prendre toute notre part à cette réflexion et à nos attentes quant à la méthode et aux engagements qui devront l'accompagner. Une concertation n'a de sens que si elle repose sur une information transparente, une réelle capacité de co-construction et la possibilité pour les contributions des associations d'influer effectivement sur les décisions.

À cet égard, le calendrier budgétaire de 2027 constitue un enjeu majeur. Nous souhaitons que les conclusions de cette démarche puissent véritablement éclairer les arbitrages à venir et que les associations ne soient pas placées devant des décisions déjà arrêtées avant même que le dialogue ait pu produire ses effets.

Notre ambition est que ces États généraux puissent aboutir à un **Pacte associatif briochin**, fondé sur la reconnaissance de l'utilité sociale des associations, le respect de leur liberté et de leur autonomie, la visibilité nécessaire à leurs projets et des engagements réciproques entre la Ville et le monde associatif.

Nous espérons que ce plaidoyer pourra nourrir les échanges à venir et contribuer à construire une relation durable et équilibrée entre la Ville et les associations briochines. Nous vous adressons ce document dans un esprit de responsabilité et de dialogue, avec la conviction que la vie associative constitue une richesse collective pour Saint-Brieuc et que sa préservation comme son développement relèvent d'un enjeu partagé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour les associations signataires

Contact mail : pactassobrieuc@proton.me